



Rapport d'activité 2012

Fin 2012, l'ANVP comptait 1 499 adhérents + 8 personnes morales dont 1 276 visiteurs. Après une année de légère baisse, l'ANVP compte de nouveau plus de 1 500 adhérents.

Les informations enregistrées via les déclarations reçues des adhérents (825 fiches) font apparaître les données globales suivantes :

- **1 486 046 km parcourus** ;
- **56 354 heures d'entretien** mené avec les personnes détenues ;
- **une moyenne de 3 personnes visitées** par visite ;
- **3 694 personnes détenues** ont bénéficié sur l'année de la présence d'un visiteur de prison sur une durée plus ou moins longue (non quantifiées) ;
- **un temps de visite moyen par entretien de 52 minutes**.

Ces chiffres démontrent une participation non négligeable des visiteurs de prison à la vie en détention, d'autant que 36 % des visiteurs ne nous ont pas fait remonter ces informations qui permettent pourtant à l'ANVP de faire part du dynamisme citoyen de ses membres.



Analyse des retours des questionnaires correspondants/présidents de section/délégués interrégionaux (DIR)

Les résultats nationaux qui suivent, proviennent d'une étude minutieuse des questionnaires renvoyés par les correspondants, présidents de sections, et DIR. Ils ne tiennent évidemment compte que de ceux parvenus suffisamment tôt pour en faire l'analyse.

Correspondants : 115 réponses sur 135 sollicitées, soit 85 % de taux de réponse

- Informations aux arrivants. Neuf établissements pénitentiaires ne bénéficient pas d'informations dispensées aux arrivants, que ce soit par les visiteurs de prison (VP) ou par le SPIP.
Cette information est dispensée dans les établissements pour 30 % par les VP, et pour 68 % par le biais du SPIP.
- Réunions trimestrielles organisées par le SPIP : en moyenne nationale, le SPIP organise 1,55 réunion par an et par établissement.
- 32,8 % des correspondants participent aux CPU, tandis que ce pourcentage monte à 69 % pour la participation aux conseils d'évaluation des établissements.
- Les difficultés de recrutement : 45 % des correspondants estiment éprouver des difficultés à recruter des VP Les motifs en sont :
 - certains SPIP estiment que ce n'est pas utile pour leur établissement qu'il y en ait davantage ;
 - on ressent un réel manque d'envie de s'engager dans notre bénévolat en prison ;
 - certains candidats ne poursuivent pas leur demande après leur entretien avec un membre de l'ANVP ;
 - la lenteur de l'AP et des services du SPIP à donner suite aux demandes d'agrément en décourage plus d'un ;



- certains établissements se trouvent en pleine nature ;
- le bénévolat semble être en général en perte de vitesse ;
- certains établissements n'offrent pas assez de places aux parloirs avocats ;
- l'ambiance connue vue de l'extérieur de la prison peut faire peur.
- Les relations avec la direction des établissements : elles sont très bonnes ou bonnes pour 83 % des correspondants, 10 % d'entre elles considèrent qu'elles sont médiocres, 7 % n'ont pas de relation avec la direction. Aucun correspondant n'a mentionné avoir de mauvaises relations.
- Les relations avec le SPIP : elles sont très bonnes ou bonnes pour 75 % des correspondants, 21 % les trouvent médiocres, 4 % n'ont pas de relation du tout. Aucun correspondant n'a mentionné avoir de mauvaises relations.
- Les relations avec les autres associations : 70 % sont très bonnes ou bonnes, 8 % médiocres, 22 % des correspondants n'ont pas de relation avec les autres associations. Là aussi, aucune mention de mauvaises relations.
- Les relations avec l'UCSA. Les réponses : très bonnes, 5 ; bonnes, 28 ; médiocres, 4 ; pas de relation, 78.
- Les conditions de détention : 1 correspondant les trouve très bonnes, 44 bonnes, 10 médiocres, 38 moyennes et 6 très dégradées.
- Les projets des correspondants : augmenter l'effectif des VP, rencontrer les intervenants extérieurs, former à l'environnement juridique ou judiciaire.
- Quelques souhaits : rendre plus effectives les formations à l'écoute, aide financière pour des déplacements, mise à disposition de matériel de l'ANVP pour les manifestations publiques, visite du président de l'ANVP, y compris en Outre-Mer.
- Les constats : en règle générale, on constate que les relations sont excellentes avec les délégués interrégionaux ANVP (DIR). Certaines craintes cependant quant à une perception d'excès de bureaucratisation (questionnaires divers à remplir), satisfaction des groupes de parole lorsqu'ils sont supervisés par un psy.

Présidents de section : 58 réponses sur 63 sollicités, soit un taux de réponse de 92 %

- On enregistre que 95 % des sections organisent des réunions pour 226 réunions recensées, soit une moyenne de 23 réunions par région.
- En ce qui concerne les réunions GLCP (Groupe Local de Concertation de Prison), elles sont au nombre de 36, soit une moyenne de 3,6 réunions par région.
- Les rencontres avec les DSPIP (Direction des Services Pénitentiaires et d'Insertion) : 42 présidents (72 %) ont des contacts avec les directeurs de leur établissement.
- Les rencontres avec la société civile, personnages politiques, etc. : elles sont au nombre de 21, soit 2,1 rencontres en moyenne par région.
- 35 rencontres ont eu lieu avec les divers médias (moyenne de 3, 5 par région).
- Les principaux projets des présidents (une cinquantaine de réponses seulement) : participer aux JNP, organiser des rencontres avec la Cimade, les JAP, participer aux forums des associations, aux conférences, organiser des réunions avec tous les VP du département, faire appel aux formations à l'écoute dispensée par Marie-Paule Héraud, créer des bandes dessinées ayant pour sujet la prison, développer les rencontres transfrontalières, rencontrer un professeur spécialisé sur la question de la sexualité en prison, inviter des intervenants divers lors des réunions de VP.
- Quelques souhaits : poursuivre les bonnes relations avec les DIR et le secrétariat national, disposer de matériel visuel pour représenter l'ANVP, suivre des formations diverses, avoir le soutien du national pour rendre possible les visites le samedi.



- Un questionnement : comment améliorer les échanges avec une personne détenue souffrant de troubles de la personnalité ?

Les délégués interrégionaux

Tous les DIR (dix inter-régions) ont répondu :

- 8 DIR se sont entourés d'une équipe régionale.
- 7 d'entre eux ont organisé une réunion régionale.
- 3 DIR ont organisé un total de 7 réunions avec les correspondants. Les autres ne l'ont pas fait par crainte de manque de participants, ou par le coût des déplacements dans les grandes régions géographiques.
- Les formations initiales ont été dispensées dans 5 régions par l'ANVP, et 7 réunions ont été organisées par l'AP.
- Des contacts avec les DISP ont eu lieu dans chaque région, pour 27 contacts au total.
- 9 DIR sur 10 ont eu des contacts avec la presse ou les parlementaires.
- Leurs projets : regrouper des sections, raccourcir les délais d'agrément, créer une section dans un nouvel établissement, arriver à une meilleure entente entre les membres dirigeants.
- Leurs difficultés : comment recruter et motiver les visiteurs ? , trop de courriels.
- Leurs souhaits : pouvoir disposer d'un secrétariat local, pouvoir disposer d'une note expliquant l'organisation de l'ANVP.

Le secrétariat national

(Laurence Fayet, Pierre-Luc Bourrel, Fatimata Ba)

Le premier trimestre rassemble toujours aussi fortement une grande partie de l'activité administrative puisqu'elle comprend les appels à cotisation et l'enregistrement de près de 70 % des cotisations (idem qu'en 2011) ; la recherche d'informations auprès des adhérents et leur analyse nécessaire à l'établissement de rapports à présenter à nos différents financeurs ainsi que le montage subséquent des dossiers de subventions (FDVA, AP, Fondation Prévoir) ; la réception, vérification, suivi et classement des feuilles de déclarations de frais et temps passé (761 fiches traitées contre 700 en 2011 (+ 8%)) ; la collecte, la vérification, et la saisie puis l'archivage de l'ensemble des comptes des sections et DIR, dossier pris cette année à bras le corps par Pierre-Luc Bourrel et qui a valu à l'ANVP les félicitations de la part du Commissaire aux Comptes quant au sérieux et au professionnalisme apportés à cette mission comptable, doublée d'une vision stratégique.

L'année 2012, marquée par les 80 ans de l'ANVP, a aussi nécessité un énorme travail de recensement des archives et du traitement de leurs informations, ce qui a ensuite permis la rédaction de la présentation de l'histoire de l'ANVP lors du congrès de Merville, qui a été reprise dans le *Visiteur de Prison n°17*.

Un travail de réflexion a été mené par Pierre-Luc Bourrel et Laurence Fayet sur le développement des sources de financement, et a abouti à un travail d'exploitation du fichier actuel dont l'action doit débuter courant 2013.

Puis, à partir du mois d'avril, il s'agit de procéder à la logistique du congrès qui s'est tenu cette année à Merville, soit la constitution de 1 520 dossiers de convocation pour laquelle nous sommes toujours aidés par une équipe désormais fidèle de bénévoles franciliens, que nous remercions chaleureusement. Peu de répit avant les premiers retours qui permettent de procéder aux inscriptions, de gérer les relations avec les prestataires pour organiser les transferts, l'hébergement et les repas, puis il faut procéder à l'enregistrement des 411 votes par correspondance (+ 17 % par rapport à 2011) et des 352 pouvoirs (sensiblement le même niveau qu'en 2011, et seulement 23 % de taux de retour).



Jusqu'au jour J, nous sommes disponibles pour répondre à toutes les demandes de la centaine de personnes inscrites sur ces deux jours, traiter les inscriptions de dernières minutes ainsi que les désistements, avec le soucis constant d'apporter le meilleur service, de l'accueil téléphonique jusqu'au sourire le jour J.

Préalablement à ces journées, les "dossiers participants" sont constitués et envoyés dans les 15 jours qui précèdent l'événement.

Avec l'été qui approche, et à l'issue de l'approbation des rapports, il faut constituer les dossiers à envoyer à nos différents partenaires, puis chercher à en trouver de nouveaux. Voici donc venu un temps un peu plus souple pour prendre un peu de recul et procéder à l'observation de notre environnement pour en saisir les opportunités pour l'ANVP, de même qu'à tisser ou retisser des liens avec des partenaires existants et potentiels.

Et c'est avec les grandes chaleurs qu'il nous faut gentiment tourner la page de cette année d'activité écoulée en effectuant tout le classement et l'archivage nécessaires afin d'y voir plus clair pour amorcer la direction donnée par l'Assemblée Générale.

Dès septembre s'effectue la reprise, et pour le siège il s'agit tout d'abord de traiter les nombreuses demandes de candidats visiteurs (une trentaine par semaine qui s'échelonnent en général à ce rythme de septembre à avril), puis vient le moment de la collecte via le GNCP (Groupe National de Concertation Prison) des informations/documentations relatives à l'organisation des Journées Nationales Prison à transmettre au réseau puis favoriser la création, l'animation et le soutien aux GLCP.

En dehors de ces moments forts, les salariés œuvrent à la gestion quotidienne de l'association avec le souci permanent de traiter en priorité toute demande émanant des adhérents.

Depuis janvier 2012, Pierre-Luc Bourrel est venu renforcer notre équipe. D'abord à mi-temps, son implication et son large champ de compétences lui a permis de passer à plein-temps début novembre. Ce passage a pu se faire d'une part grâce à la subvention M6 dont une partie est dédiée à la mise en place de missions qui entrent pleinement dans son champ de compétences et d'autre part, parce que cela s'est avéré nécessaire pour permettre à ces projets d'avancer.

Journées des présidents de sections et des correspondants

La rencontre annuelle des présidents de section et des correspondants s'est tenue à Paris le 27 octobre.

L'intervention souhaitée de Cécile Brunet-Ludet, qui avait mené l'expérimentation sur le droit à l'expression collective des personnes détenues, n'ayant pu avoir lieu, les participants, environ 70 responsables locaux, se sont répartis dans les trois ateliers proposés afin de confronter leurs expériences et de faire part de leur attentes. Chaque atelier était animé par l'administrateur en charge du dossier :

- recrutement : Claude Saumier
- formation : Jean-Marie Seffray
- application effective des droits des personnes détenues : Georges Sobieski.

Après un buffet qui a permis de nombreux échanges interpersonnels, les participants se sont retrouvés en séance plénière pour la restitution des travaux de chaque atelier. Les échanges se sont poursuivis sur des sujets d'actualité et sur les difficultés rencontrées par des présidents de section ou des correspondants dans l'exercice de leur mission.

La restitution intégrale des ateliers a été publiée dans "*La lettre de l'ANVP*" n°38.



Le congrès de l'ANVP

L'année 2012 a été une année de congrès. Assemblée générale et colloque ont réuni environ 110 membres à Merville, dans le Nord, durant trois jours.

Révision des textes

Ce fut aussi l'occasion pour le groupe de travail sur la révision des textes, animé par Michel Gogny-Goubert, de présenter la réécriture et de proposer l'actualisation de la charte du visiteur de prison, (par Marie-Paule Héraud), du code de déontologie (par Michel Jouannot), et du projet associatif (par Raphaël Bonte). Cette présentation s'est faite avant la tenue de l'assemblée générale et a permis à chacun de s'exprimer voire de proposer quelques modifications.

Les textes ainsi acceptés ont été soumis au vote en assemblée générale et ont été adoptés.

Le colloque

Le thème du colloque : " L'ANVP, histoire, présent et avenir", avait été choisi pour célébrer les 80 ans de l'ANVP.

Un important travail de recherche a permis de retracer l'histoire de l'association et d'en faire une présentation devant des personnalités dont Jean-René Lecerf, sénateur du Nord, Henri Masse, Directeur de l'Administration Pénitentiaire, Alain Jégo, Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires pour l'interrégion Nord Pas de Calais, Picardie et Haute-Normandie et Jacques Parent, conseiller général et maire de Merville .

A tour de rôle, Raphaël Bonte, Marie-Paule Héraud, Chantal Crétaz et Ghislaine de Senneville ont retracé l'historique de l'association, alternant exposés, anecdotes et témoignages personnels.

Ce fut ensuite les allocutions très appréciées de Jean-René Lecerf, d'Henri Masse et de Alain Jégo et des échanges apportant les réponses ou explications aux questions des participants.

Pour clôturer cette journée, les congressistes ont été reçu à l'hôtel de ville et ont partagé le verre de l'amitié en compagnie de Monsieur de Maire.

Les relations externes

Avec les médias :

Le siège a été sollicité (par mail ou téléphone) plus de 50 fois par des médias (journalistes de radio et de presse écrite, réalisateurs de reportage ou d'émissions télé) - demande relativement constante par rapport à l'année dernière. Ces demandes ont été répercutées soit au niveau national soit au niveau local selon la nature et l'origine de la demande, et les correspondants, présidents de section, délégués interrégionaux qui ont répondu à cet appel ont bien fait remonter au siège le fruit de ces interviews sous forme d'articles de presse, de pod-cast, ... Nous avons toujours le projet de réaliser un dossier de presse ...

Avec les étudiants :

Le nombre de demandes d'étudiants augmente et va au-delà de la demande d'information sur l'association. Ils semblent procéder de plus en plus à des travaux importants sur le monde pénitentiaire (rédaction de rapports, d'études, de reportages cinéma ou photographiques).

A contrario, les élèves du second degré, que ce soit de manière directe ou via leur professeur, nous ont moins sollicités. Nous avons en effet dénombré à peine 50 contacts contre près d'une centaine l'année dernière.

Avec les autres associations :

Une quinzaine de contacts ponctuels sur l'année de la part d'associations nouvellement créées (idem qu'en 2011).

Avec d'autres associations dans le monde : une dizaine de contacts sur l'année.



Les réunions au/du siège :

En 2012 se sont tenues au siège deux réunions de Bureau, cinq réunions de CA précédées par deux fois d'une réunion des délégués interrégionaux.

Une journée de réunion/formation pour les gestionnaires comptables y a été organisée ainsi qu'une journée de formation pour les nouveaux administrateurs.

Trois groupes de travail s'y sont réunis : le Groupe de travail Europe (devenu depuis le Groupe européen), le Groupe communication et le Groupe révision des textes.

L'Administration Pénitentiaire a organisé 1 réunion interassociative où se sont rendus Jean-Marie Seffray et Laurence Fayet.

Ce sont aussi eux qui ont rencontré afin de renforcer notre partenariat, le FDVA (financeur principal de la formation des bénévoles).

Début avril, Marie-Paule Héraud et Jean-Marie Seffray se sont rendus à la DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire) pour finaliser le travail sur la charte des visiteurs.

Jean-Marie Seffray et Jean-Louis Pierreuse se sont rendus en mai à la commission des lois pour l'application des Règles pénitentiaires européennes (RPE) pour y être auditionnés par Nicole Borvo et Jean-René Lecerf.

Le partenariat avec le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL) a été poursuivi sur 2012.

Enfin, comme chaque année, une bonne quinzaine de visiteurs de la région parisienne ont pu assister aux 7èmes rencontres parlementaires sur les prisons sur le thème « Quelle politique pénitentiaire pour le quinquennat ? ».



La Formation

Les actions de formation (responsable Jean-Marie Seffray puis Didier Baudoin) sont en sérieuse progression malgré quelques lacunes enregistrées dans le suivi de 2 ou 3 inter-régions.

Comme les autres années, la dépense la plus importante concerne les groupes de parole. La formation pour les nouveaux visiteurs progresse encore mais de façon non homogène sur le territoire. Quant à la formation à l'écoute, des visiteurs chevronnés font bénéficier les sections qui le souhaitent de leur expérience à travers un module défini sur 2 jours.

Les modules juridiques se sont développés dans des sujets variés où divers professionnels interviennent, à la satisfaction générale.

Les pathologies psychiatriques, les addictions connaissent un regain d'intérêt manifeste auprès des sections qui sollicitent des représentants du domaine médical concerné.

Sans oublier les modules concernant le « repérage de la crise suicidaire » proposés – bien qu'en nombre insuffisant - par l'Administration Pénitentiaire. Beaucoup de formations diverses également partagées avec d'autres associations locales.

De plus en plus de délégués interrégionaux réunissent spécifiquement les correspondants, présidents de section et responsables de section, pour favoriser leur implication au sein de leur entité locale. Et cela par la transmission des informations recueillies lors des CA, et l'approfondissement de points particuliers nécessaire à l'accomplissement de leurs missions. C'est naturellement aussi la possibilité d'entendre les besoins de ces responsables et de les faire partager au niveau national.

La formation des nouveaux administrateurs, des modules techniques et notamment la journée des correspondants, ont constitué des rendez-vous importants pour les échanges et l'acquisition de savoir-faire au plan national.

Notre demande de subvention auprès du fond de développement de la vie associative (FDVA) a été favorablement accueillie, puisqu'il a fait évoluer sa subvention de 20 650 € en 2011 à 36 400 € en



2012, soit une augmentation de 46 %. C'est remarquable car cela nous renforce dans nos objectifs en termes de réalisation et surtout de qualité. Comme l'an passé, une inquiétude demeure : un certain nombre de visiteurs ne participent pas ou très peu à ces formations.

Voilà pour le bilan sommaire et, tournons-nous vers nos projets qui seront animés désormais par Didier Baudoin prenant le relais de Jean-Marie Seffray.

La formation des visiteurs tient toujours une place importante, voire centrale, parmi les actions menées par l'ANVP. Cette place prépondérante a été réaffirmée à plusieurs reprises, notamment lors de la journée des correspondants et présidents de section qui s'est tenue fin octobre 2012. Cette réaffirmation se traduit par la refonte du cahier des charges de certaines formations déclarées comme indispensables à la pratique des visiteurs. Ces formations concernent les domaines suivants : l'environnement immédiat du visiteur, les groupes de parole, l'écoute ou l'accompagnement des personnes détenues, la formation juridique ainsi que l'appropriation d'un tableur informatique (de type excel) pour les dirigeants de section. Toujours dans l'esprit de formations reconnues par les pouvoirs publics et profitables aux personnes détenues comme aux visiteurs, d'autres domaines de formation seront explorés selon les orientations arrêtées par le CA.

Il s'agira aussi de reconnaître les compétences de formateur de certains membres actifs et pédagogues au sein de l'ANVP, afin de créer un réseau de formateurs parmi les visiteurs aguerris.

Par ailleurs, réinitialisée (ou restaurée) en 2012, la formation des personnels de l'Administration pénitentiaire à l'ENAP continuera en 2013/2014 à être dispensée par des visiteurs disponibles et expérimentés, dans le cadre du partenariat AP/ANVP.

Le recrutement

En application des orientations définies par l'ANVP pour 2012, des actions de recrutement (responsable Claude Saumier) ont été mises en place en interrégion.

A partir de la Convention AP/ANVP indiquant le ratio de 1 visiteur pour 20 personnes détenues, une étude initiale a permis de constater que nous étions en gros à 50 % de cet objectif, implantation variable selon les interrégions. Par ailleurs il convenait de noter que dans 20 % des établissements pénitentiaires l'ANVP n'était pas présente, ce qui n'empêchait pas d'ailleurs la présence de visiteurs actifs.

A la fin décembre 2012, nous avons enregistré 190 nouvelles adhésions, ce chiffre est tout à fait satisfaisant puisqu'il est supérieur de pratiquement 20 % à celui de 2011. Ce qui par contre mérite d'être souligné, c'est le chiffre enregistré des radiations et démissions, souvent consécutives à la fin de l'activité de visiteur, et qui se situe pour l'année 2012 à la perte de 200 adhérents. (Voir également le rapport d'orientation pour les perspectives 2013-2014).

Nouveaux adhérents 2010-2011-2012

Année	mois d'adhésion	BORDEAUX	DIJON CENTRE	LILLE	LYON	MARSEILLE	OUTRE-MER	PARIS	RENNES	STRASBOURG	TOULOUSE	Total mensuel	Evolution par rapport à n-1	
2010	janvier	5	2	3	7	7	1	10	5	2		42		
	février	4	2	3	5	7		7	3	6		37		
	mars	7	1	2	8	4	5	8	5	3		43		
	avril	2		3	2	8	1	6	3		1	26		
	mai			3	2	2	2	3	2	1	3	18		
	juin	4	2	1	5	2		5			2	21		
	juillet			1		1	1	2	1			6		
	août			1	1	3	1	1				7		
	septembre	1			1	1	1		6	1		10		
	octobre	2	3	1	1	4			3		2	16		
	novembre	3			1	5			4	2		16		
	décembre	6	1	3	2	1			4	2	1	3	23	
Total 2010		34	11	21	35	45	11	59	24	13	12	265		
2011	janvier	3	4	4	12	1		6	2	1		33	-21,43%	
	février	3	1	2	4	5		6	5		2	28	-24,32%	
	mars		1	2	2	3		5	4	3		20	-53,49%	
	avril			2	1	3	1	2	1			10	-61,54%	
	mai	1	3	1	2	1		3			1	12	-33,33%	
	juin	1			1						2	4	-80,95%	
	juillet	6		2			1	1	1			11	83,33%	
	août	1				1			1			3	-57,14%	
	septembre	2		2		2			1	3	1	11	10,00%	
	octobre			1	1				3	2	1	1	9	-43,75%
	novembre			5			1		3	4	1	1	14	-12,50%
	décembre	2								1	1	1	5	-78,26%
Total 2011		19	9	21	23	17	2	30	24	10	5	160	-39,62%	
2012	janvier	8	3	7	10	5	5	6	5	2		51	54,55%	
	février		2	2	1	2	2	1	1	2	3	16	-42,86%	
	mars	2		2	2	3		3	1	4		17	-15,00%	
	avril	3		1	1	3	1	1	3	1	3	17	70,00%	
	mai	1		2	1	3		3				10	-16,67%	
	juin	2		4	3			2		1	1	13	225,00%	
	juillet	1		1	1	3	2	2	3			13	18,18%	
	août	1	1		1				1			4	33,33%	
	septembre				1		2		4			7	-36,36%	
	octobre		1	1	2	6	2		4		2	18	100,00%	
	novembre	3			1	1			5		1	11	-21,43%	
	décembre	3		2	1	2	1		3		1	13	160,00%	
Total 2012		24	7	22	25	27	15	34	14	11	11	190	18,75%	



La Commission Europe

Durant l'année 2011, les membres de la commission Europe (responsables Anne-Marie Klopp et René Foltzer) s'étaient investis dans le projet « *des citoyens intègrent des citoyens* » qui s'est conclu lors du colloque de Trèves avec la rédaction des recommandations pour les visiteurs de prison à l'échelle européenne. Apparemment, 2012 a été une année moins active.

En effet le financement du nouveau projet transfrontalier portant sur « la coopération des professionnels et des bénévoles en vue de la resocialisation des personnes détenues » a été rejeté par la commission européenne, ce qui nous a obligés à le reformuler et à en reporter le démarrage. Néanmoins les membres de la commission ne sont pas restés inactifs.

Les visiteurs de pays voisins s'invitent régulièrement à l'occasion de réunions régionales de formations ou d'information. Ces invitations deviennent systématiques et pour ainsi dire banales.

Dans le cadre du concours franco-allemand « on y va-auf geht's » doté d'un financement conséquent par la fondation Robert Bosch, la section du Haut-Rhin de l'ANVP, des visiteurs de Baden-Wurtemberg et le forum européen de politique criminelle appliquée ont organisé deux rencontres : l'une à Görlitz, à la frontière germano-polonaise, l'autre dans le Haut-Rhin, à Ensisheim. Ainsi, des contacts ont été établis avec des professionnels et des bénévoles tchèques, polonais, allemands de Saxe : nous sommes décidés à les approfondir.

2012 a aussi été une année de récompenses.

L'ANVP et le Forum européen de politique criminelle appliquée qui ont porté ce projet, ont reçu (en partie grâce aux votes des membres de l'ANVP) le « lys d'or pour l'engagement européen » de la fondation Europa-Deutschland. Rappelons qu'au cours de cette cérémonie, le président du parlement européen, Martin Schultz, a obtenu le même prix à titre personnel : cela situe le prestige attaché à ce prix.

Quelques jours plus tard, Anne-Marie Klopp pour le forum, Maryvonne de Vitton et René Foltzer ont eu l'occasion de présenter les recommandations pour les visiteurs à plusieurs membres du cabinet de Madame Viviane Reding, vice-présidente de la commission européenne chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. Une entrée en matière prometteuse de retombées futures.

La communication

Le groupe communication s'est réuni deux fois en 2012. Une première réunion a eu lieu au mois de février 2012 pour la préparation du questionnaire à envoyer aux candidats à la présidence de la République, ce ne fut pas une réussite avec seulement une seule réponse. Une autre réunion s'est déroulée au mois d'octobre. Suite à son élection à la présidence, Benoît Ballenghien a laissé la responsabilité du groupe à Jean-Claude Roussin qui a animé cette réunion. La première décision a été le passage de la *Lettre* à une formule internet tout en conservant une formule papier pour les adhérents ne disposant pas d'Internet. Le contenu est inchangé dans ces grandes lignes. (La première de cette *Lettre* est sortie au mois de mars 2013).

Il a aussi été décidé d'utiliser les possibilités de l'agenda du site ANVP. L'idée est de recenser le mieux possible les différentes réunions et manifestations locales en indiquant dans l'agenda leur date, lieu, description sommaire et personne à contacter. L'exploitation de cet agenda permet alors de pister des informations intéressantes pour la *Lettre* et contacter les personnes organisatrices pour avoir plus de détails. Georges Sobieski a pris en charge l'animation de cette partie avec l'objectif de créer auprès des correspondant(e)s un réflexe d'information systématique des réunions et manifestations afin que les rédacteurs de la *Lettre* aient « de la matière » pour contacter éventuellement les organisateurs et demander des articles sur ces manifestations



La revue de presse a été réalisée par Françoise Menétrey pour la collecte des informations et la réalisation technique a été assurée par Jean-Claude Roussin jusqu'au mois d'octobre et ensuite par Laurence Fayet avec une parution tous les deux mois.

Visiteur de prison est paru trois fois durant cette période avec un numéro sur le Droit d'expression collective des personnes détenues, un autre sur le Congrès de Merville, et le dernier sur les 80 ans de l'ANVP.

Yves Crespin a repris provisoirement la fonction de webmestre suite à la démission en novembre, de Jean-Claude Roussin de ses fonctions d'administrateur et de webmestre.

A la suite de différents échanges de courriels entre les membres du groupe, un consensus s'est dessiné pour la gestion de la page d'accueil public avec l'objectif d'un renouvellement régulier. Tout membre peut adresser à Benoît Ballenghien (copie à Laurence Fayet) une proposition. Celle-ci est validée en liaison avec d'autres membres du groupe et est mise en ligne par Laurence Fayet.

Maisons d'accueil de Béthune et d'Amiens

L'ANVP assure encore l'accueil des familles dans deux établissements qui sont tous les deux situés dans la région pénitentiaire de Lille.

A Béthune, 2 734 personnes dont 777 enfants sont passées à la maison d'accueil Victor-Barrez.

A l'Escale d'Amiens, ce sont 20 766 personnes qui ont été accueillies (4 160 hommes, 12 837 femmes et 3 769 enfants). 346 de ces enfants ont été confiés aux accueillant(e)s pendant le parloir.

Pour les deux maisons, les chiffres montent une très nette progression par rapport à 2011 : environ 10 %.

Jean-Louis Pierreuse,
secrétaire général